



## Je suis perdu sur un pb de succession

Par alex21470, le 22/10/2013 à 07:17

BOnjour,

ma situation st loin d'être simple et j'ai même l'impression que mon notaire y perd son latin, de son euphotie au départ me laissant miroité le meilleur ça commence à se transformer en cauchemar, je m'explique.

Je suis fils unique et mes parents son divorcé, je n'avais plus de contact avec ma mère depuis plus de 20 ans lorsque j'ai appris son décès fin septembre. Elle était remarié sous le régime de la communauté universelle et son mari est décédé un moi avant elle donc au moi d'aout. Lui meme avait enfants non biologique mais issu d'une adoption simple de son précédent mariage, mais étant en froid avec ses enfants certains avaient entamé une demande de renonciation mais je n'ai pas de trace de jugement pour savoir si les actions ont été jusqu'au bout ou pas. Le problème est que aucune succession ne fut commencer de mon beau sur ma mère, donc au décès de ma mère j'ai pris contact avec un notaire, je lui ramène plein de document dont le contrat de mariage et hier suite à un entretien avec lui il m'explique que la situation est très complexe et que lui voit la répartition d'une façon très étrange, en fait il ne tiendrait quasiment pas compte du contrat de mariage et au moment de la succesion de lui sur elle, il voudrait donner 25% à chaque enfants et le quart restant à ma mère sous prétexte que les enfants de lui pourraient se sentir laiser et remettre en cause toute la succession. J'avoue que je n'y comprend plus rien de l'utilité du contrat de mariage surtout que dans les termes employé lors de ça rédaction les termes employés verrouillaient bien la succession au dernier vivant sans que les héritiers puissent chercher la petite bete au survivant. Dans ces explication il me parle toujours en me sortant des jurisprudences et rarement en me parlant en texte de loi.

Je pensais qu'au décès de lui tout revenait à elle du fait du contrat de mariage et moi je récupérais tout, peut être un peu primaire comme résonnement mais bon je suis pas notaire. Pour info pas de testament et pas d'enfant entre eux 2

merci pour votre aide et que penser de l'attitude de mon notaire, j'ai de moins en moins confiance. Lors de nos premier rdv il me faisait miroiter la lune et maintenant ce n'est plus une lune, c'est une éclipse...

merci pour votre aide